



Yaoundé, le 22 AVR 2024

COMMUNIQUE N°02 /C/ANTIC/DG/DAG/SDCP/SMAR/jsb/24

an

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°01/DC/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 11 MARS 2024, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°00985-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK DU 28 FEVRIER 2024, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE RENFORCEMENT DES PLATEFORMES DE GESTION DU « .CM » ET DE LA MESSAGERIE ELECTRONIQUE EN « .CM », EXERCICE 2024.

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public que la prestation relative au Dossier de Consultation susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	ATTRIBUTAIRES	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC FCFA
Acquisition du Matériel Informatique pour le Renforcement des Plateformes de Gestion du « .cm » et de la Messagerie Electronique en « .cm », exercice 2024.	GROUPEMENT MJ SERVICES/DOUBLE D Sarl Tel: 697-372-614; BP : 12831 Yaoundé	Cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations	187 413 300 (Cent quatre-vingt-sept millions quatre cent treize mille trois cent)

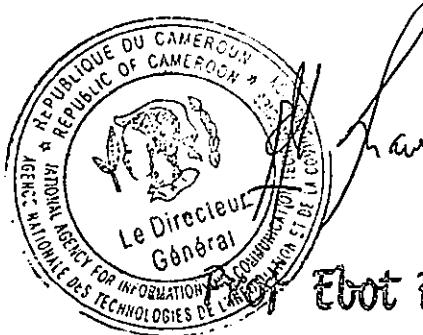
Ladite Structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés) dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités réglementaires nécessaires à l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs Offres auprès du Comité Ad hoc siégeant à la Direction Générale de l'ANTIC, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

LE DIRECTEUR GENERAL

Ampliations :

- JDM (pour publication)
- MINMAP
- ANTIC
- Chrono/Archive.



Ebot Ebot Enaw